

*Présents : Mmes D. Guion et P. Marchal et MM. H. Doucet-Bon, R. Filz, L. Pascale, R. Peyrard.*

*Procurations : Laurence Abisset à Renaud Peyrard, Christophe Ripert à Paule Marchal.*

*La séance est ouverte à 20h05 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.*

*Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.*

*Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.*

#### **Redevance d'occupation du domaine public par ERDEF:**

Le Maire propose de revaloriser automatiquement le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu, soit pour 2012 à 189 €. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

#### **Redevance d'occupation du domaine public par France Telecom**

Le maire propose de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications, soit 297 € pour 2012.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

#### **Indemnité de conseil au comptable du Trésor public**

Chaque année le comptable du trésor soumet au conseil municipal une demande d'indemnité de conseil.

Pour le mois de décembre 2011, l'indemnité demandée est de 10,85€ et pour l'année 2012 de 148,70€.

*La demande est refusée par 3 contre, 1 pour et 4 abstentions.*

#### **Columbarium aux cimetières d'Eygluy et de l'Escoulin**

L'installation est achevée depuis mercredi. Des aménagements (végétation, gravillons,...) sont à prévoir.

Le tarif de concession cinéraire est fixé à 200 € par case de deux urnes pour 50 ans. La dispersion dans le jardin du souvenir n'est soumise à aucune participation.

Le tarif d'une concession au cimetière est actualisé à 100 euros. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

#### **Site internet**

La commune a souscrit un abonnement pour l'hébergement du site internet.

Une lettre d'information est éditée chaque mois sur ce site. Pour la recevoir il suffit de vous abonner gratuitement en ligne.

**Toute l'équipe municipale remercie vivement Céline Perli et Jonathan Guion pour la création et l'actualisation de ce site web.**

#### **Compte-rendu de réunions**

**Comité de programmation des dotations cantonales** : compte-tenu de l'ensemble des demandes d'aide au Département, le projet de réfection de la façade de la mairie est abandonné pour 2013. Par contre, la réparation du toit comme le drainage de la ruelle d'Eygluy sont maintenus. Le projet d'aménagement de la Traverse de l'Escoulin est en-cours de révision.

#### **Informations diverses**

**Déneigement** : Anthony Gaudin est en charge du déneigement sur la commune.

Station UV de l'Escoulin : le raccordement électrique et la mise en service sont prévus courant décembre 2012.

L'adressage postal : les plaques de rue (de couleur verte) doivent être livrées en février pour être posées en mars.

Les nouveaux conteneurs semi-enterrés sont en service sur Eygluy. Le manque de pratique de leur utilisation est soulignée. Le point propre à l'Escoulin va être également très prochainement aménagé.

Spectacle Hommage à Edith Piaf : début 2013, un spectacle sera organisé par le Comité intercommunal d'actions sociales. Une participation de la commune est demandée à hauteur de 70 € environ.

Le chemin communal menant à la propriété Abisset se détériore : des travaux sont à faire.

*Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 11 janvier 2013 à 19h30.*

*La séance est levée à 21h45.*

*Le Maire,  
Roland Filz*